



Assemblée générale

Distr. générale
3 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 153 a) de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Additif

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports du Secrétaire général (A/55/714 et A/55/830) dans lesquels celui-ci rend compte de l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et présente le projet de budget de la Base pour la période allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont communiqué des renseignements complémentaires.

2. Le Comité consultatif rappelle que la Base de soutien logistique est opérationnelle depuis la fin de 1994 : elle veille à l'entretien des deux lots d'équipement de départ qui doivent être prêts à tout moment à être envoyés sur le terrain, offre des services concernant la gestion du matériel, y compris la remise en état, l'entretien et le stockage de matériel en état de marche provenant de missions liquidées, et fournit un soutien en matière de communication par le réseau mondial de satellites à l'Organisation des Nations Unies, aux opérations et aux missions de maintien de la paix dans le monde entier et à plusieurs des institutions spécialisées.

Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

3. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a, par sa résolution 53/236 datée du 8 juin 1999, approuvé les prévisions de dépenses de la Base pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élevaient à 7 456 500 dollars. Le

solde inutilisé de 1 373 600 dollars provenant de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 a été déduit des crédits à ouvrir et le solde de 6 082 900 dollars a été réparti entre les opérations de maintien de la paix en cours, au prorata des crédits ouverts à l'intention de chacune, afin d'assurer le financement de la Base. Ces montants sont pris en compte dans les budgets respectifs des missions concernées, comme le montre le rapport portant sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique (A/55/714, tableau 1).

4. Comme indiqué dans le rapport consacré à l'exécution du budget (*ibid.*, par. 17), les dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 se sont élevées à 7 026 000 dollars, dont un montant de 1 871 000 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en a résulté, soit 430 500 dollars, s'explique principalement par les taux de vacance de postes concernant le personnel international et la réduction des dépenses opérationnelles. Le Comité consultatif a été informé que le montant des engagements non réglés avait été ensuite réduit à 642 139 dollars au 31 décembre 2000.

5. À la rubrique Personnel civil, une économie de 227 100 dollars est constatée sur un montant réparti de 4 220 100 dollars. Dans le rapport, il est fait état d'un taux de vacance de postes de 18 % pour le personnel international pendant la période considérée (*ibid.*, par. 4), qui s'explique par des retards dans le recrutement, l'affectation de personnel à titre temporaire ou la réaffectation dans d'autres missions. Le Comité consultatif rappelle que la dotation en effectifs approuvée pour la période comprenait 20 postes internationaux (10 postes d'administrateur et 10 postes d'agent du Service mobile) et 83 postes d'agent local.

6. Une économie de 206 100 dollars est également constatée au titre des dépenses opérationnelles sur un montant réparti de 3 196 400 dollars. La réduction des besoins, qui se chiffrent à 340 100 dollars, est due principalement à une baisse des dépenses au titre des rubriques Locaux/hébergement (65 800 dollars); Transports (117 700 dollars; les priorités ont été révisées et les coûts ont été moindres que prévu); et Matériel divers (130 800 dollars; les besoins concernant le matériel informatique et le matériel divers ont été revus). Cette économie a été annulée en partie par un dépassement au titre de la rubrique Fournitures et services (134 000 dollars), lié à des taux de change plus élevés que ceux qui avaient été prévus au budget.

7. Le rapport sur l'exécution du budget donne un aperçu général de la manière dont le budget a été exécuté au cours de la période considérée (*ibid.*, par. 4 à 16). Le Comité consultatif se félicite des précisions apportées selon lesquelles « des progrès considérables ont été réalisés dans la vérification de l'inventaire et la mise à jour des informations figurant dans le Système de contrôle du matériel des missions » (*ibid.*, par. 7), ce qui permet de fixer la valeur des avoirs à Brindisi à 44 849 000 dollars au 30 juin 2000.

8. Le Comité prend acte du fait que la Base stocke du matériel d'une valeur de 8 407 339 dollars provenant de trois missions en liquidation, à savoir la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA), la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) (*ibid.*, par. 9). Le matériel des lots d'équipement de départ a été utilisé afin d'appuyer trois nouvelles missions : la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) (*ibid.*, par. 8).

9. En ce qui concerne les lots d'équipement de départ, le Comité rappelle que, dans son rapport sur le financement de la Base daté du 10 avril 2000 (A/54/841/Add.8, par. 19 et 20), il a pris acte du fait que le rôle et les fonctions de la Base seraient réexaminés, de même que le principe, la composition et le financement des lots d'équipement de départ pour les missions et que le projet de budget pour 2001-2002 tiendrait compte des résultats et des changements proposés. Comme le montre le rapport sur le budget de la Base pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 (A/55/830, annexe III, par. 4), il constate toutefois que les résultats de l'examen ne devraient être disponibles qu'après la parution des résultats de l'étude des capacités au Siège et de l'examen global, c'est-à-dire dans le courant de l'automne 2001. Le Comité fait par ailleurs remarquer que, dans son rapport daté du 10 avril 2000, il a recommandé que l'on se penche, avec les missions se trouvant dans la région, sur la possibilité d'utiliser la Base comme centre d'achat régional (A/54/841/Add.8, par. 10). Il compte que cette question sera abordée dans le cadre de l'examen consacré au fonctionnement de la Base.

10. Le rapport sur l'exécution du budget fait apparaître que la Base a expédié du matériel pour une valeur de 98 768 688 dollars (A/55/714, par. 5 et 6). Les envois comprenaient du matériel d'une valeur de 49 399 722 dollars transféré à partir de la réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions et du matériel d'une valeur de 49 368 966 dollars qui a transité par la Base de soutien logistique. Du matériel d'une valeur de 36 007 690 dollars a également été reçu par la Base. Ces envois comprenaient du matériel d'une valeur de 17 143 393 dollars provenant des missions de maintien de la paix, d'autres organismes et de réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions, ainsi que du matériel d'une valeur de 18 863 757 dollars expédié par des fournisseurs locaux et internationaux. Les renseignements communiqués au Comité consultatif à ce sujet et les données relatives à l'appui fourni par la Base de soutien logistique dans le domaine des transmissions figurent dans l'annexe II au présent rapport.

11. Le Comité consultatif recommande que soit adoptée la proposition du Secrétaire général figurant dans le rapport sur l'exécution du budget (ibid., par. 19) d'affecter les crédits non utilisés (430 500 dollars), le produit des intérêts (289 000 dollars) et le montant des recettes diverses (340 000 dollars), soit un montant total de 1 059 500 dollars, au financement des dépenses de la Base pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

12. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a approuvé, dans sa résolution 54/278 du 15 juin 2000, les prévisions de dépenses pour la Base, soit un montant brut de 9 317 400 dollars pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'Assemblée générale a également décidé de déduire le total du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 1 731 800 dollars, du montant des ressources nécessaires pour l'exercice budgétaire 2000-2001 et de répartir le montant restant à financer, soit 7 585 600 dollars, entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours.

13. Il est proposé de consacrer un montant brut de 8 982 600 dollars (montant net : 8 174 400 dollars) au fonctionnement de la Base pendant la période du 1er juillet

2001 au 30 juin 2002 (A/55/830, par. 1), soit une diminution brute de 334 800 dollars (3,6 %) par rapport au montant mis en recouvrement pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, comme indiqué ci-dessus au paragraphe 12.

14. Les prévisions de dépenses figurant dans le rapport sur le budget (A/55/830, par. 3) constituent un budget de fonctionnement. Le Secrétaire général propose de soumettre un budget révisé pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 une fois que l'on aura pris connaissance des résultats de l'examen concernant le mode de fonctionnement de la Base et les besoins y afférents (y compris la composition et le nombre de lots d'équipement de départ pour les missions), c'est-à-dire au début de l'automne 2001. Ces résultats devraient être présentés en même temps que l'étude des capacités au Siège et l'examen global (voir par. 9 ci-dessus). **Le Comité consultatif est d'avis que les résultats des examens soient analysés dans le cadre du prochain rapport consacré à l'exécution du budget et du projet de budget de la Base de soutien logistique, c'est-à-dire dans le courant de l'hiver 2002, sauf si les évaluations font apparaître une modification notable des prévisions de dépenses.**

15. Le Comité consultatif rappelle que, dans son rapport daté du 10 avril 2000, il a demandé que l'on indique les ressources dont la Base a besoin « en précisant les programmes concernés » (A/54/841/Add.8, par. 20). À cet égard, il a été informé que l'on tiendrait compte des modifications envisagées dans le cadre du projet de budget pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

16. La dotation en effectifs est inchangée avec 106 personnes, dont 23 postes pour le personnel international (10 postes d'administrateur et 13 postes d'agent du Service mobile) et 83 agents recrutés localement. À sa demande, le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2000, 16 des 23 postes internationaux et 82 des 83 postes locaux approuvés étaient pourvus. Le Comité rappelle qu'au cours de l'exercice budgétaire 2000-2001, trois nouveaux postes d'agent du Service mobile ont été créés aux fins de l'appui technique dans les domaines des transmissions et du traitement électronique de l'information. Toutefois, comme indiqué dans le rapport sur le budget, « le personnel de la Base suffit tout juste à apporter l'appui voulu aux nouvelles missions. Cette question figure parmi celles qui seront abordées dans le cadre de l'examen du concept d'opérations de la base » (A/55/830, par. 7).

17. Le Comité consultatif note cependant que les dépenses de personnel civil ont été portées de 4 471 700 dollars dans le budget de l'exercice en cours (2000-2001) à 4 285 000 dollars dans le projet de budget (2001-2002), soit une diminution de 4,2 %, en raison d'ajustements techniques (ibid., tableau 1). Les prévisions de dépenses tiennent compte du nouveau barème des traitements du personnel local qui est entré en vigueur le 1er mars 1999 et d'un taux de vacance de postes de 5 % pour le personnel international.

18. Comme il est indiqué dans le rapport sur le budget, les prévisions de dépenses au titre du fonctionnement de la Base s'élèvent à 3 838 400 dollars, soit une diminution de 3,2 % (128 200 dollars) par rapport au budget de l'exercice en cours (ibid., annexes I.A et I.C). Elles comprennent un montant de 1 532 900 dollars au titre des dépenses prévues non renouvelables, qui tiennent en grande partie au réaménagement et à la rénovation des locaux (635 000 dollars) en vue d'accroître les surfaces de stockage, de réparer et de moderniser le bâtiment où se déroulent les séances de formation; des transports dans le cadre du remplacement des véhicules (384 100 dollars) et de l'achat de matériel d'atelier (11 200 dollars); des transmis-

sions (331 200 dollars) pour l'achat de pièces détachées et de fournitures; du matériel divers aux fins du remplacement du matériel dont a besoin le Groupe des bâtiments (103 500 dollars); et du remplacement d'un petit nombre d'unités de traitement des données (67 200 dollars).

19. Les activités de formation à la Base se sont étoffées ces deux dernières années et font l'objet de prévisions de dépenses en hausse, passant de 43 000 dollars dans le budget actuel (2000-2001) à 51 000 dollars dans le projet de budget de fonctionnement (2001-2002). Dans son rapport précédent, le Comité s'est félicité de l'utilisation de la Base en tant que centre de formation, mais il a souhaité que des critères soient définis clairement pour déterminer les priorités en matière de formation. Il a demandé des précisions s'agissant des cours dispensés dans les locaux de la Base de soutien logistique dans les domaines des transmissions et des technologies de l'information, y compris les cours confiés à des intervenants extérieurs. Les renseignements qui lui ont été communiqués figurent dans l'annexe III au présent rapport.

20. Les mesures à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session sont énoncées dans le rapport du Secrétaire général (A/55/830, par. 4). **Compte tenu de l'information qui figure au paragraphe 3 du document A/55/830, le Comité consultatif recommande que la proposition du Secrétaire général concernant la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi soit approuvée par l'Assemblée générale.**

Annexe I

1. Envois et réexpéditions de la Base de soutien logistique à Brindisi aux missions et aux autres organismes des Nations Unies

(En dollars des États-Unis)

Destination	1er juillet 1999-30 juin 2000							
	Réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions				Réexpéditions			
	Biens non réutilisables	Avoirs	Valeur totale	Poids (en kg)	Biens non réutilisables	Avoirs	Valeur totale	Poids (en kg)
UNICEF	4 000,00	0,00	4 000,00	278,00	0,00	96 784,02	96 784,02	23 803,00
PNUD	0,00	7 768,00	7 768,00	30,00	0,00	29 402,64	29 402,64	1 190,00
PAM Albanie					0,00	85 000,61	85 000,61	1 875,80
PAM Kosovo	280,00	0,00	280,00	112,00	15 000,00	0,00	15 000,00	1 250,00
PAM Kenya	0,00	9 136,00	9 136,00	8,00				
PAM Rome	6 970,00	0,00	6 970,00	8,00				
OSCE					665 430,76	137 369,11	802 799,87	82 266,50
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires en Iraq	30 662,11	120 023,81	150 685,92	20 061,00				
Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés	0,00	4 230,00	4 230,00	22,00	84,00	0,00	84,00	3,63
Total partiel	41 912,11	136 927,81	178 839,92	20 497,00	680 430,76	348 556,38	1 028 987,14	110 385,30
Autres opérations								
BONUCA	11 831,17	47 671,72	59 502,89	234,00				
CEPALC	380,00	6 510,00	6 890,00	18,00				
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville	5 575,85	3 629,00	9 204,85	117,00				
BNUB	2 790,70	864,60	3 655,30	50,00	21,00	22 764,00	22 785,00	612,86
BANUGBIS	4 317,12	55 877,66	60 194,78	189,00				
BANUL	21 066,10	46 641,41	67 707,51	5 977,00				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (Kenya)					0,00	27 920,00	27 920,00	6 990,00
TPIY	7 336,36	440 755,49	448 091,85	59 320,50	12 795,44	0,00	12 795,44	500,00

1er juillet 1999-30 juin 2000								
Destination	Réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions				Réexpéditions			
	Biens non réutilisables	Avoirs	Valeur totale	Poids (en kg)	Biens non réutilisables	Avoirs	Valeur totale	Poids (en kg)
OCHA/ONUG	240,00	0,00	240,00	14,00				
ONUN	0,00	25 508,00	25 508,00	14,00				
Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan	1 674,10	32 107,00	33 781,10	986,00				
Total partiel	55 211,40	659 564,88	714 776,28	66 919,50	12 816,44	50 684,00	63 500,44	8 102,86
Missions								
MINUGUA	13 293,82	170 416,90	183 710,72	2 949,00				
MINURCA	108 556,73	267 073,24	375 629,97	7 239,00				
MINURSO	52 504,87	246 701,83	299 206,70	35 896,00				
MIPONUH	50 446,83	90 542,66	140 989,49	1 139,50	637,12	0,00	637,12	8,00
MONUA	900,00	0,00	900,00	2,00				
MONUC	430 061,37	3 041 224,11	3 471 285,48	161 333,00	339 702,81	1 428 795,09	1 768 497,90	177 331,50
MINUTO/ATNUTO	877 514,38	5 723 942,85	6 601 457,23	789 032,00	206 106,39	3 534 575,49	3 740 681,88	248 305,50
MONUSIL/MINUSIL	3 223 904,79	11 069 703,61	14 293 608,40	1 589 733,50	579 537,26	996 803,56	1 576 340,82	162 425,00
FNUOD	31 894,55	648 125,04	680 019,59	66 364,00				
UNFICYP	189 603,07	857 831,68	1 047 434,75	86 579,00				
FINUL	470 029,52	1 594 732,54	2 064 762,06	74 796,00				
MONUIK	47 837,08	104 762,68	152 599,76	23 841,40				
MINUBH	138 174,17	720 013,33	858 187,50	128 775,90	3 571,46	169 035,00	172 606,46	3 345,00
MINUK	2 599 166,84	14 761 492,09	17 360 658,93	2 174 311,00	7 079 247,04	33 938 383,23	41 017 630,27	4 659 353,42
UNMOGIP	68 133,16	157 717,53	225 850,69	17 112,50				
MONUT	53 561,72	119 038,20	172 599,92	5 469,00				
MONUG	81 212,56	285 417,69	366 630,25	19 738,00				
FORDEPRENU	7 494,05	0,00	7 494,05	5,00				
ONUST	24 648,85	42 113,27	66 762,12	331,00				
Total partiel	8 468 938,36	39 900 849,25	48 369 787,61	5 184 646,80	8 208 802,08	40 067 592,37	48 276 394,45	5 250 768,42
Siège de l'ONU	6 515,00	125 573,50	132 088,50	617,00				
Total	8 572 576,87	40 822 915,44	49 395 492,31	5 272 680,30	8 902 049,28	40 466 832,75	49 368 882,03	5 369 256,58

2. Total des expéditions effectuées entre le 1er juillet 1999 et le 30 juin 2000

(Valeur et poids)

	<i>Valeur</i> (en dollars É.-U.)	<i>Poids</i> (en kilogrammes)
Réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions	49 395 492,31	5 272 680,30
Réexpéditions	49 368 882,03	5 369 256,58
Total	98 764 374,34	10 641 936,88

3. Envois des opérations de maintien de la paix et des autres organismes des Nations Unies à la Base (1er juillet 1999-30 juin 2000)

<i>Origine</i>	<i>Valeur totale</i> (en dollars É.-U.)	<i>Poids total</i> (en kilogrammes)
Missions		
MINURCA	81 609,55	2 294,50
MINURSO	1 968,00	2
MIPONUH	1 261 312,28	185 170,00
MONUA	5 490 674,47	411 677,00
MINUAR	1 716 831,58	35 000,00
MINUSIL	110 384,00	7 000,00
FINUL	338 437,69	15 451,50
MINUBH	1 429 282,34	40 114,00
MINUK	3 405 016,80	61 630,12
MONUT	2 835 054,49	166 580,05
MONUG	18 586,20	75
MINUTO	5 591,67	13
ONUST	33 976,40	10 000,00
Total partiel	16 728 725,47	935 007,17
Autres entités		
BANUGBIS	100 240,40	3 327,00
Commission spéciale des Nations Unies	26 413,79	3 070,00
Total partiel	126 654,19	6 397,00
Fournisseur/Base		
<i>(Articles fournis à la Base par des fournisseurs locaux et internationaux)</i>	18 863 756,83	2 326 348,66
Siège de l'ONU	288 553,17	266
Total^a	36 007 689,66	3 268 018,83

^a Par ailleurs, 5 377 940 kilogrammes de matériel ont été expédiés à différentes missions après avoir transité par la Base de soutien logistique au cours de la période du 1er juillet 1999 au 20 juin 2000.

Annexe II

Communications assurées par la Base pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Bénéficiaire	Service fourni				Système de contrôle du matériel des missions
	Internet	Courrier électronique	Téléphone	Reproduction des bases de données	
BONUCA (République centrafricaine)	X	X	X	X	X
Tribunal international pour le Rwanda	X		X		
Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie		X	X	X	
MIPONUH (Haïti)	X	X	X	X	X
MINUGUA (Guatemala)		X	X	X	X
MINURSO (Sahara occidental)	X	X	X	X	X
MONUC (Congo)	X	X	X	X	X
MINUSIL (Sierra Leone)	X	X	X	X	X
FNUOD (Syrie)	X	X	X	X	X
UNFICYP (Chypre)		X	X	X	X
Siège de l'ONU	X	X	X	X	X
FINUL (Liban)	X	X	X	X	X
MONUIK (Iraq/Koweït)	X	X	X	X	X
Bureau de liaison de Belgrade			X		
MINUBH (Bosnie-Herzégovine)	X	X	X	X	X
MINUK (Kosovo)	X	X	X	X	X
UNMOGIP (Inde)	X	X	X	X	X
BUNUA (Angola)	X	X	X	X	X
BANUGBI (Guinée-Bissau)		X	X	X	
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires en Iraq (Iraq)	X	X	X	X	X
RONUG (Géorgie)	X	X	X	X	X
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (Kenya)			X		
Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés (Bande de Gaza)		X		X	
Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan (Afghanistan)		X		X	
MINUTO (Timor oriental)	X	X	X	X	X
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan	X	X	X	X	X
ONUST (Jérusalem)	X	X	X	X	X
<i>Communications par lignes spécialisées</i>					
PAM			X		
FAO			X		
Office des Nations Unies à Genève			X		

Annexe III

1. Types de cours de formation dispensés dans les locaux de la Base dans les domaines des transmissions et des technologies de l'information et nombre de cours confiés à des intervenants extérieurs

1. L'un des principaux objectifs de la stratégie de mise en valeur des ressources humaines suivie par la Division de l'administration et de la logistique des missions en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications est de donner à chaque mission les moyens de fonctionner de manière autonome.

2. La stratégie suivie comprend plusieurs volets : un enseignement directement dispensé au laboratoire de formation de la Base, des services distribués (bibliothèques de référence, CD et vidéos accessibles dans le monde entier) et un enseignement à distance, qui permettra à chaque mission de mettre en place ses propres programmes de formation et méthodes d'évaluation en tenant compte des objectifs de l'Organisation et des normes établies.

3. Les cours de formation proposés par la Base portent sur les technologies de l'information et des communications et sur les systèmes utilisés par les missions et comprennent les grandes catégories suivantes :

a) Des cours techniques proposés aux débutants et aux utilisateurs de niveaux intermédiaire ou avancé dans les domaines suivants : protocoles TCP/IP (transmission control protocol/Internet protocol) et DAMA (Demand Access Multiple Assigned), administration et gestion de la messagerie Notes et du Système de contrôle du matériel des missions;

b) Des cours visant à permettre aux utilisateurs de se servir efficacement des systèmes essentiels au fonctionnement des missions (système de contrôle du matériel des missions, système des biens consommables et des fournitures hors Siège, Reality, SunSystem, Progen);

c) Des cours de gestion visant à faciliter l'introduction de politiques et de procédures dans des domaines tels que la planification et la gestion des technologies, la gestion des biens.

4. Pour ce qui est des cours portant sur les technologies de l'information, les logiciels d'application, la planification et la gestion informatique, le personnel de la Base assure six cours sur neuf. La plupart des cours relatifs aux transmissions, aux systèmes et à la planification et à la gestion des transmissions sont confiés aux fournisseurs concernés; seuls trois cours sur 18 sont assurés par le personnel de la Base.

5. Les cours sont organisés selon le principe consistant à « former les formateurs ». Les formateurs sont choisis par la mission en coopération étroite avec la Division de l'administration et de la logistique des missions, laquelle se charge de définir le profil technique, les compétences requises et le type de formation des personnes qui, une fois de retour dans la mission, seront chargées de transmettre leur savoir à d'autres membres du personnel. Les directeurs de l'administration et les chefs de l'administration des missions ont reçu pour consigne d'adopter une politique qui garantisse que les membres du personnel ayant des compétences spécialisées

sont secondés par des personnes à même de les remplacer parce qu'ayant suivi un enseignement approfondi dans les domaines concernés.

6. On trouvera ci-après la liste des cours proposés en 2001 dans les locaux de la Base dans les domaines des technologies de l'information et des transmissions.

2. Communications courses to be conducted at the United Nations Logistics Base at Brindisi during 2001

<i>Course description</i>	<i>Dates</i>	<i>In house</i>	<i>Outsourced</i>
VSAT training (Basic, intermediate and advanced)	8 Jan. to 12 Jan.		
Video conferencing	15 Jan. to 16 Jan.		
INMARSAT	17 Jan.		
DAMA/PAMA	18 Jan. to 19 Jan.		
Cisco Systems	5 Feb. to 16 Feb.		
ISDN	19 Feb. to 23 Feb.		
MD-110 (Basic and Intermediate)	26 Feb. to 2 March		
Communications planning meeting	19 March to 23 March		
Management workshop	26 March to 30 March		
Cisco voice-over frame relay, ATM and IP	28 May to 1 June		
Cisco internetwork design	4 June to 8 June		
Digital microwave	18 June to 22 June		
Trunking	25 June to 29 June		
Barret HF	3 Sept. to 7 Sept.		
Rural telephone	10 Sept. to 14 Sept.		
INMARSAT	10 Sept. to 14 Sept.		
Interconnecting Cisco Network devices	1 Oct. to 5 Oct.		
Multi-Service Access Concentrator MC3810 (MCCM)	8 Oct. to 12 Oct.		
MD-110 Advanced	12 Nov. to 23 Nov.		
GSM (Basic and Intermediate)	26 Nov. to 30 Nov.		

VSAT — Very Small Aperture Terminal

DAMA/PAMA — Demand Access Multiple Assigned/Permanent Access Multiple Assigned

ISDN — Integrated Services Digital Network

GSM — Global System for Mobile Communications

3. Information technology courses to be conducted at the United Nations Logistics Base at Brindisi during 2001

<i>Course description</i>	<i>Dates</i>	<i>In house</i>	<i>Outsourced</i>
Reality training for systems administrators	29 Jan. to 2 Feb.		
Reality training for systems administrators and users	5 Feb. to 9 Feb.		
Microsoft Windows 2000 Network Operating Systems Essentials	7 March to 9 March		
Interconnecting Cisco Network Devices	12 March to 16 March		
Management workshop	26 March to 30 March		
Information technology planning meeting	2 April to 6 April		
Lotus Notes	17 April to 27 April		
Mission-critical applications support	2 May to 25 May		
Building Cisco Multilayer Switching Networks	2 July to 6 July		
Remote management	9 July to 13 July		
Implementing Microsoft Windows 2000 Professional and Server	16 July to 20 July		
Building Scalable Cisco Networks	23 July to 27 July		
Lotus Notes System Administration R.5 (Advanced)	17 Sept. to 21 Sept.		
Domino Workflow applications development	2 May to 4 May		
Implementing a Microsoft 2000 network infrastructure	15 Oct. to 19 Oct.		
Implementing and administering Microsoft Windows 2000 directory services	22 Oct. to 26 Oct.		